

Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 22 - OCTOBRE 2005



Sommaire

| | |
|---|--------|
| Notre ville : Rentrée des classes | 3 |
| Avril-Mai à Montataire..... | 4 |
| Edito du Maire..... | 5 |
| Culture | 6 |
| Goss International | 7 |
| Les travaux quartier Martinets | 8 et 9 |
| Déchetterie de Saint-Leu d'Esserent | 10 |
| Le Brésil au collège | 11 |
| Associations | 12 |
| Tribune libre, brèves..... | 13 |
| Jean-Marc Dupuich..... | 14 |
| Etat-civil, brèves..... | 15 |



Cérémonie de la libération de la ville de Montataire



Réalisation et inauguration des «Menhirs», quartier des Martinets, par les enfants du centre de loisirs

Vivre ! - N° 22 - Octobre 2005

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino
Directeur de la rédaction : Jean-Paul Legrand
jplegrand.montataire@wanadoo.fr
06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44

Journaliste : Fatima Sissani

Photos : Jean-Louis Cormontagne

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,
Arnaud Couallier, Bruno Giordano,
Chantal Maupas, Fernand Tuil,

Composition - Impression :

Imprimerie Municipale - Montataire
Vivre ! : Magazine mensuel officiel
de la Ville de Montataire

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05



Bonne ambiance au bal du 14 juillet, place de la Mairie

Vive la rentrée !

Comme chaque année, la municipalité renouvelle ses efforts, allant au-delà de ses obligations légales, pour soutenir l'éducation des enfants depuis la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur. La ville accorde en effet une importance capitale à la promotion de l'égalité des chances et demeure attachée au principe d'équité.

Les écoles élémentaires et maternelles

Ainsi les 900 élèves des écoles élémentaires ont reçu, outre les livres scolaires, des fournitures scolaires pour une valeur de trente euros par enfant.

Quant aux classes de maternelle, les enseignants recevront une dotation de 700 euros par classe pour acheter tout le matériel nécessaire à la mise en œuvre du programme pédagogique : jouets, jeux, crayons, etc.

A Noël, la mairie offrira, comme chaque année, un jouet à ces derniers et un livre aux élèves d'élémentaire, ainsi qu'un dictionnaire à la fin de l'année à ceux qui partent pour le collège.

La ville prend par ailleurs en charge, dans toutes les écoles, tous les besoins en matériel comme la gestion des photocopieurs (alimentation, entretien, réparation, échange si nécessaire), ou encore la connexion à Internet destinée aux enseignants. Chaque école est ainsi équipée au moins d'un ordinateur, d'une imprimante et de logiciels de gestion.

La ville intervient aussi au niveau des sorties organisées par les écoles ou séjours par le biais de subventions attribuées pour des projets qui lui sont présentés par les enseignants.

Pour avoir profité à plusieurs générations de Montatairiens, chacun sait que les classes de CM2 ont droit à un séjour en «classe de neige». La participation



Des services et des équipements que la ville offre à tous les élèves comme le remboursement de la carte du STAC, les livres scolaires, le matériel informatique

financière des parents est calculée proportionnellement à leurs revenus.

La seule condition est qu'au minimum 80 % des effectifs de la classe y participent et qu'un enseignant accepte d'accompagner les enfants.

Ces séjours représentent la somme de 80 000 euros, c'est-à-dire 700 euros par enfant. La mairie y est très attachée car c'est souvent la seule possibilité pour les familles les plus défavorisées d'offrir ce type de séjour à leurs enfants.

Le secondaire

Alors même que la gestion des collèges ne relève pas de sa compétence, la ville accorde des subventions pour des projets scolaires.

Quant au lycée, la mairie prête depuis de très nombreuses années des livres aux

élèves habitant Montataire lorsque l'aide du Conseil régional n'est pas suffisante. Depuis trois ans, celle-ci vient diminuer le montant de la facture des livres pour la ville. La mairie continue par ailleurs à rembourser la carte de bus délivrée par le STAC aux lycéens et étudiants fréquentant un établissement hors de Montataire.

L'enseignement supérieur

Les étudiants inscrits à l'université peuvent demander une bourse qui peut varier de 92 à 229 euros suivant les ressources. Pour ceux inscrits en BTS, ils ont le choix entre demander une bourse ou l'emprunt de leurs livres.

Cette année, la municipalité a décidé d'ajouter le coût du transport dans les critères d'attribution des bourses.

Quelques chiffres

Montataire compte 13 écoles :

6 écoles maternelles et 600 enfants inscrits

5 écoles élémentaires et 911 enfants inscrits

2 groupes scolaires regroupant une école maternelle et une école élémentaire

2 classes pour les moins de trois ans

Chaque classe compte en moyenne 25 enfants.

Un collège, Anatole France, qui compte environ 750 élèves.

Deux lycées :

Le lycée général André Malraux avec 665 élèves

Le lycée professionnel et technique avec 495 élèves

181 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (Université et BTS)

Cet été à Montataire



Voyage annuel des retraités au Tréport



Une journée à la campagne chez Henri Barbusse, à Aumont-en-Halatte en hommage à l'écrivain pacifiste



Visite organisée par la maison Huberte d'Hoker à la station d'épuration de la communauté d'agglomération qui se situe sur le territoire de Montataire le long de l'Oise



Inauguration de la fête communale avec Monsieur le Maire, le président du comité des fêtes et le représentant des forains



Journée de clôture de la 10ème ronde des sports



Comme chaque fin d'année scolaire, la municipalité a offert un dictionnaire aux enfants du CM²



«Le concert» moment exceptionnel de musique à l'église Notre-Dame sous la direction de Thierry Pélican



Une belle journée en famille pour la fête des centres de loisirs



Un beau plateau musical pour les 15 ans de l'AMEM sur le site de l'église Notre-Dame



Festival folklorique organisé par le «Souvenir du Portugal»

Une vie exemplaire

C'est avec beaucoup de peine que nous avons accompagné à sa dernière demeure Ernest Biette, figure de notre ville, combattant inlassable des valeurs qui nous unissent. La personne attachante et si humaine d'Ernest Biette va beaucoup nous manquer. Sa vie exemplaire nous démontre que face aux pires menaces, face à la barbarie, le courage, l'espoir, la lutte pour la démocratie peuvent vaincre l'adversité.



Pour nous tous, pour les jeunes, l'enseignement et l'exemple d'un homme de cette envergure inspirent notre action quotidienne pour le bien de notre collectivité.

Ernest Biette aimait particulièrement transmettre aux jeunes élèves la connaissance vécue qu'il avait de l'histoire sombre des camps nazis mais aussi de celle de l'action déterminante de la Résistance. En cette rentrée scolaire, notre école publique doit pouvoir poursuivre sa mission d'un enseignement qui se nourrit de cette mémoire de ceux qui ont tant combattu pour les libertés. Nos jeunes doivent pouvoir tous disposer, sans discrimination, de tous les moyens d'acquérir cette mémoire historique, et plus généralement les connaissances de notre temps. Notre municipalité y contribue pour tous les jeunes de notre ville comme nous l'expliquons dans les pages suivantes. Nous le faisons aussi pour que le travail de mémoire, si cher à Ernest Biette, puisse contribuer à la construction d'un présent et d'un avenir plus justes et plus humains comme il les rêvait et pour lesquels il a tant lutté.

Jean-Pierre Bosino

Et le travail ?

Parler du travail, de sa réalité d'aujourd'hui, du passé, ses équivoques, ses représentations ... des expériences sociales, de solidarité, de progrès, pour interroger et inventer la réalité de demain.

Avec des scientifiques, des artistes, des syndicalistes, et tous ceux qui, habitant Montataire, ont envie de se joindre à cette réflexion.

Contact :

la Forge au 03 22 93 09 38

ou le service culturel

au 03 44 24 69 97

Exposition «Prénombre 1» de Laurent Schmidt et Alain Poras

Du 15 octobre au 20 novembre

Ouverture du mardi au samedi de 14 h à 19 h.

à l'Eglise Notre-Dame

le samedi 5 novembre à 16 h.

Discussion-échange «de l'usage du processus dans l'art» avec les artistes

Théâtre :

«Novecento pianiste» D'Alessandro Barrico

Samedi 8 octobre à 20 h 30

Chapelle de l'école Jean Jaurès

Interprété par René Gouzenne et Clara Girard et Philippe Gelda : piano à quatre mains

Novecento est un enfant abandonné sur un piano dans un paquebot. Il deviendra le plus grand pianiste de son temps, sans avoir posé un pied à terre.

Tarifs : de 4 à 10 euros



Présentation de la saison culturelle au Palace avec le club des diffuseurs

Cabaret : Christian Jean chante Léo Ferré

Samedi 15 octobre

La Grange du centre de Loisirs

Venez découvrir ou redécouvrir le répertoire de ce poète français peu diffusé dans les médias, l'interprétation qu'en fait Christian Jean nous fera redécouvrir ces textes magnifiques.

Tichot

Auteur compositeur interprète, qui nous emmène dans son univers fait de bars au bout de la nuit, de gens d'ici, de femmes d'ailleurs, rythmé par un accordéon et une guitare

Tarifs : de 4 à 10 euros

La très mirifique épopée Rabelais

Samedi 22 octobre - 20 h

Les Tréteaux de France

Place Ambroise Croizat

De François Bourgeat et Marcel Maréchal

Une échappée au sein de l'oeuvre de Rabelais, en textes et en chansons

Tarifs : de 4 à 13 €

Vous pouvez vous abonner ! Vous choisissez 4 spectacles à l'année et vous avez des tarifs préférentiels, une information personnalisée

Les ateliers culturels ont repris le 21 septembre mais vous pouvez encore vous inscrire !

- **Danse** : avec Patricia Darif, professeuse diplômée à partir de 5 ans le mercredi après-midi, chapelle Jean Jaurès pour apprendre à bouger, à écouter les rythmes
- **Théâtre** : avec la compagnie Chenevoy.
Mardi de 18 h à 20 h : pour les jeunes de 14 à 18 ans.
Mercredi de 14 h à 16 h pour les enfants de 7 à 13 ans.
Préau de l'école Langevin.

Atelier adultes avec Christian Besson le lundi et jeudi de 20 h 30 à 22 h.

- **Arts Plastiques** : principalement poterie avec Christelle Wable, à partir de 5 ans, le mercredi matin aux ateliers Arts plastiques rue Abel Lancelot

Atelier adulte avec Daniel Dufois mercredi de 18 h à 20 h.

Contactez le service culturel au 03 44 24 69 97.

Goss,

une situation préoccupante

Nous l'avions annoncé lors d'un précédent numéro, les risques étaient grands depuis le rachat d'Heidelberg par l'américain Goss international que des emplois soient supprimés. On parlait alors de la suppression de 301 emplois sur les 850 que compte l'entreprise pour lui permettre de ne pas fermer ses portes.

Après quatre jours de grèves début juillet, la direction et les syndicats sont parvenus à un accord qui prévoirait finalement la suppression de 184 emplois au lieu des 301 prévus. Les emplois épargnés l'ont été au prix de grandes concessions sur la flexibilité du travail qui doit permettre de faire varier la durée hebdomadaire de travail entre 31 heures et 38 heures en moyenne sur

l'année pour un salaire inchangé avec attribution de jours de repos en cas de durée supérieure à 35 heures. En contrepartie, la direction s'engage à ne pas procéder à de nouveaux licenciements économiques avant le 1er janvier 2008. Cet accord sera soumis aux salariés sous la forme d'un avenant au contrat de travail. Si plus de 20 % d'entre eux refusent de le signer, l'accord sera caduc et entraînera la suppression des 301 emplois prévus initialement.

Nous savons d'ores et déjà qu'un certain nombre de personnes seront candidates au départ volontaire et d'autres peuvent prétendre à un départ par mesure d'âge. Ce qui réduirait d'autant le nombre de licenciements contraints si, bien entendu, c'est le nombre de 184 suppressions qui est retenu. Mais ces chiffres ne seront connus qu'au début d'octobre.



En bref

Travaux de pavage

Cet été dans les rues Jaurès et République, certains travaux de pavage ont été repris. La ville précise que le coût de ces travaux sont intégralement à la charge de la société qui les avaient initialement entrepris.

Charte d'escalier

Une nouvelle charte d'escalier a été signée entre Oise-Habitat et les locataires le 23 septembre dernier au 23, rue Gabriel Péri.

Club du souvenir militaire

Le club présentera une exposition ouverte à tous les 7, 8 et 9 octobre, salle de la Libération.

Equitation

Félicitations à Camille Douguet, Montatairienne, qui est arrivée 8ème aux championnats de France d'équitation. M. le maire lui a transmis un message de sympathie. Elle avait commencé l'équitation à la Folle Emprise, l'ancien centre équestre de Montataire.

Semaine bleue

Cette semaine s'adresse aux 1500 retraités de notre ville du 17 au 22 octobre, avec un temps fort le jeudi 20 à la RPA, sur le thème «tout savoir pour bien vivre sa retraite». Entrée libre.

Lire en fête

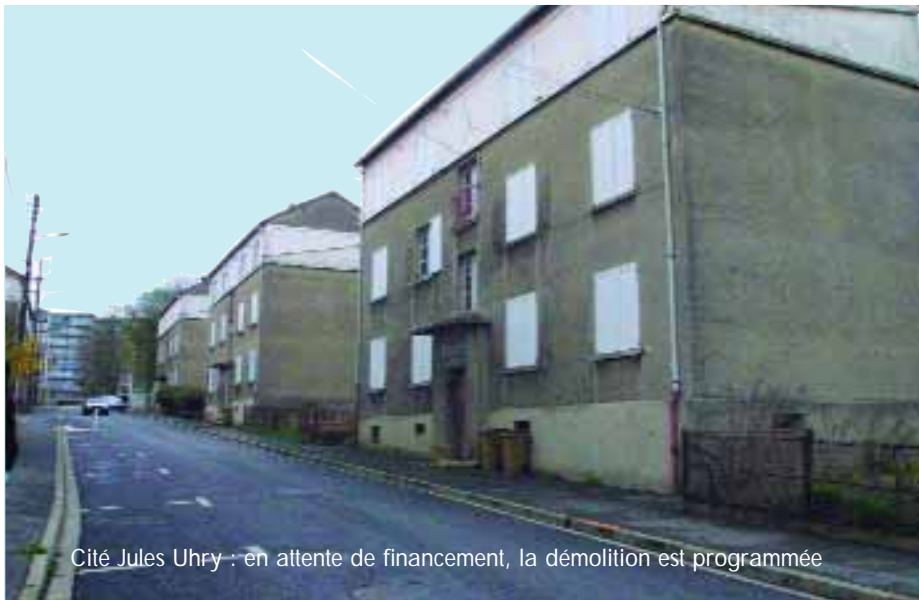
Une exposition organisée par le service municipal de lecture publique sera inaugurée par Monsieur le Maire le 11 octobre à la salle de la Libération sur le thème «la route du cacao». Diverses animations sont prévues notamment pour les jeunes lecteurs de nos bibliothèques.

Renseignements : 03 44 64 45 50

Préparation du budget 2006

Les réunions préparatoires au budget municipal ouvertes à tous les citoyens s'échelonneront dans les quartiers du 14 octobre au 13 décembre.

Du nouveau pour les Martinets



Cité Jules Uhry : en attente de financement, la démolition est programmée

réalisée par Oise-Habitat a d'ailleurs montré que 82 % des habitants souhaitent garder leur logement. Et pour cause, les logements reconstruits ne seraient ni aussi grands, ni aussi confortables et les loyers plus élevés que ceux dans lesquels ils vivent aujourd'hui. Par ailleurs, si la municipalité est très attachée à introduire de la mixité sociale dans les quartiers, elle considère qu'elle ne fera pas disparaître la pauvreté. Il est donc impératif de travailler à l'amélioration des conditions de vie des habitants les plus vulnérables, mais cela ne pourra se faire sans une véritable politique de maintien et de création d'emplois, spécialement pour les jeunes particulièrement touchés par le chômage. Il est en tout cas certain que la démolition systématique des tours et barres d'immeubles ne peut absolument pas constituer une politique de résorption de la précarité. Cela permettrait uniquement de la rendre moins visible.

Il serait donc quelque peu irrationnel que l'ANRU refuse de financer le projet de rénovation des Martinets sous prétexte que la municipalité n'a pas prévu assez de démolitions dans le projet. D'autant que celui-ci, rappelons-le, a été préparé en concertation avec les habitants, lors de l'élaboration du plan d'occupation des sols, en 1999. Le projet comprend trois axes d'intervention :

- Démolition/reconstruction
- Réhabilitation des logements existants
- Interventions sur les espaces publics

La démolition de la cité Jules Uhry

Comme nous l'avons expliqué, Montataire n'a prévu qu'un seul programme de démolition, celui de la cité Jules

Le quartier des Martinets fait partie des cinq quartiers de la Communauté de l'agglomération qui devraient bénéficier des financements de l'ANRU* au titre du plan national de rénovation urbaine.

La décision de l'ANRU devrait intervenir avant la fin de l'automne. Si la mairie est très optimiste quant à ses possibilités d'être financée par l'Etat, il existe cependant un risque que l'agence rende un avis négatif. Cette dernière privilégie en effet la démolition des tours et barres d'immeuble, seule possibilité selon elle de donner un nouveau visage aux quartiers dits sensibles et amener ainsi une nouvelle population qui apporterait une mixité sociale aujourd'hui quasiment inexistante. Pourtant la ville de Montataire a choisi de rénover et de construire plutôt que de démolir, à l'exception de la cité Jules Uhry dont la rénovation serait beaucoup trop onéreuse. Ce choix s'explique de plusieurs manières : tout d'abord, démolir la tour et les barres d'immeuble dans le quartier des Martinets revien-

draît à réduire à néant les moyens, humains et matériels, mis en œuvre depuis quinze ans par les organismes HLM, la mairie et d'autres partenaires pour réhabiliter ces logements et leur donner ainsi un niveau de confort supérieur à ce qui pourrait être construit aujourd'hui. De plus, il serait impossible de reconstruire l'équivalent des logements existants, donc de reloger la totalité des habitants concernés. Ce qui contraindrait un certain nombre d'entre eux à quitter la ville. Or, dans ces quartiers tant décriés, les gens ont tissé, au fil des années, des liens d'amitié et de solidarité auxquels ils restent très attachés. Une étude de satisfaction



Cité Jules Uhry : le projet d'une reconstruction complète avec une nouvelle architecture

Urhy qui devrait intervenir fin 2005. Il ne reste en effet que trois familles à reloger, toutes les autres ayant retrouvé un logement à Montataire.

Soixante-douze logements seront ainsi détruits pour être remplacés par un total de quarante-neuf logements répartis entre du collectif et de l'individuel.

La différence entre les logements démolis et reconstruits va être compensée par les autres programmes de construction prévus dans l'ensemble de la ville.

Tous les habitants de la cité Jules Urhy qui émigreront, une fois la cité reconstruite, le désir de revenir seront prioritaires, le bailleur s'y est engagé.

Trois programmes de constructions

À l'horizon 2010, ils doivent permettre le développement de la ville en poursuivant l'urbanisation, d'une part sur le secteur ouest de la ville, pour rejoindre l'avenue du 19 mars ; d'autre part à l'est des Champarts pour se raccorder aux lotissements situés aux alentours de la rue Dondeyne et au quartier se trouvant près de l'avenue Paul Vaillant-Couturier.

Les terrains situés au-dessus du lycée Malraux et de l'école Bambier verront fleurir des habitations de tous types qui se répartiront là encore entre du collectif et de l'individuel, du social, de l'accession à la propriété et du terrain à bâtir.

40 logements vont être construits dans la continuité de la cité des champarts pour relier ce quartier à celui des Martinets. Cela permettra de désenclaver la cité, de créer du bâti et de l'habitat dans ce secteur qui est aujourd'hui vide.

20 logements vont être bâtis dans la rue Paul Vaillant Couturier, derrière les tours du 19 mars. Il s'agirait là de logements collectifs en loyer libre exclusivement.

Réhabilitation des logements existants

Ce programme serait réalisé par Oise Habitat et la S.A. HLM du département de l'Oise.

Des terrains disponibles pour la construction d'habitations de tous types derrière le lycée André Malraux et l'école Lucie et Maurice Bambier



Un financement de l'ANRU permettra aux bailleurs de mettre à l'ordre du jour la fin des réhabilitations entamées depuis une dizaine d'années. Sont programmés :

- La reprise de tous les ascenseurs
- La refonte des cages d'escalier et halls d'entrée
- La réhabilitation électrique pour les logements qui n'avaient pas été concernés
- Le ravalement des logements à façade rose
- L'isolation thermique des façades nord

Un programme d'interventions sur les résidentialisations

Il s'agit de poursuivre toutes les résidentialisations qui ont été entamées. Sont concernés les deuxième et troisième tranches de la cité Jean Biondi, tous les bâtiments de l'avenue du 19 mars, de la rue du Colonel Fabien ainsi que ceux se trouvant aux abords du centre commercial.

Création d'espaces publics ouverts

- Une coulée verte : son aménagement est prévu en face de l'avenue Anatole France. Il s'agit de créer un parc avec une aire de jeux, des barbecues, des cheminements piétons avec des arbres à hautes tiges pour casser les vents dominants qui arrivent en pleine façade des immeubles. Elle permettra de créer un espace agréable de transition entre les bâtiments et les champs cultivés.
- Le bois Godart. Son caractère champêtre sera préservé. Des cheminements piétons seront aménagés pour en

faciliter l'accès. Il est par ailleurs envisagé de planter des vignes sur le coteau sud pour renouer avec la tradition viticole de Montataire.

- Reprise de tous les aménagements faits par le paysagiste Coulon au cœur du quartier dans les années 90.
- Réaménagement de tous les chemins piétons existants dans le quartier des Martinets et création de nouveaux cheminements reliant les nouvelles opérations de logements au reste du quartier et de la ville.

Réalisations des voiries pour permettre la desserte des nouveaux projets de construction

- Élargissement des trottoirs de la rue du Colonel Fabien.
- Requalification de la placette située à l'angle de la rue Colonel Fabien et de la rue Jules Urhy dont le boulo-drome et l'aire de jeux pour les enfants seront conservés.
- Création des voiries nécessaires pour la construction des nouveaux programmes de logements.

Coût et financement

Bien entendu un projet d'une telle ambition implique un financement important évalué à quarante millions d'euros qui seront répartis entre les différents partenaires.

Ainsi, la ville participe à hauteur de 3,2 millions ; 2,6 millions pour le Conseil général ; 2,4 millions pour le Conseil régional ; 21 millions pour les bailleurs et 7,5 millions pour l'ANRU. Ce financement s'étale sur 5 ans.

*ANRU : Agence Nationale de Renovation Urbaine

La déchetterie de Saint-Leu d'Esserent

Pour traiter les déchets, les élus de l'Est du département de l'Oise, réunis dans le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO), ont choisi de constituer le programme Verdi pour la valorisation et le recyclage des déchets en intercommunalité. Ce dispositif prévoit une solution de traitement et de valorisation adaptée à chaque type de déchet. Ainsi, un réseau de 25 déchetteries est en construction dans le territoire du SMVO, de sorte que chaque habitant puisse disposer de ce service près de chez lui, à moins de 10 minutes en voiture.

La déchetterie de Saint-Leu d'Esserent fait partie, avec celle de Villers Saint Paul et Creil, des trois déchetteries du bassin creillois.

Il faut préciser que c'est la plus proche de Montataire. Le SMVO a en effet observé que les Montatairiens se rendent plus fréquemment à la déchetterie de Creil.

Rappelons que les déchetteries accueillent les déchets verts, les objets encombrants et les déchets ménagers spéciaux (huiles de vidange, moteurs, batteries automobiles, peintures, acides, solvants, aérosols, piles, radiographies, produits phytosanitaires, filtres à huile, néons...).

Seuls les encombrants font l'objet d'un ramassage par les services de la ville. En sont exclus : les carcasses automobiles, les déchets industriels et commerciaux, les déblais de toute nature, gravats, décombres et débris divers provenant de démolition de travaux publics et particuliers, les neiges en déchets, les huiles, peintures et polluants divers. Ces derniers doivent être déposés dans les déchetteries par les habitants.

Il est très important que chacun procède à un tri de qualité car ceci représente une économie financière considérable pour la collectivité.



Conditions d'accès

Le service déchetterie Verdi est réservé aux habitants des communes du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise.

À l'occasion de votre première visite, munissez-vous d'un justificatif de domicile.

L'accès est gratuit pour les particuliers. Pour les artisans et commerçants, un droit de 12,20 euros est demandé par m³ d'apport.

Horaires d'ouverture

Horaires d'été : du 1er avril au 31 octobre
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
de 9 à 12 h et de 13 à 19 h

Dimanche : de 9 à 13 h

Horaires d'hiver : du 1er novembre au 31 mars

Lundi, mercredi, jeudi : de 10 h à 12 h
et de 13 h à 18 h

Vendredi, samedi : de 10 h à 12 h et de
13 h à 18 h

Dimanche : de 10 h à 13 h



Le Brésil au collège Anatole France

Gros plan sur la classe de 4ème 7 du collège Anatole France de Montataire. Les élèves de portugais ont remporté le premier prix du concours national «saison du Brésil» organisé par les ministères de l'éducation brésilien et français.

Avec le portugais en 2ème langue, les élèves de 4ème et 3ème ne pouvaient difficilement échapper à l'année du Brésil qui s'est ouverte en janvier 2005.

Angéline Caussé, professeur de portugais, s'est en effet saisie de l'occasion pour entraîner ses élèves à la découverte de ce pays, une manière de rencontrer la langue portugaise en dehors des sentiers battus, à travers la culture, l'histoire, l'art brésilien. La langue gagnait ainsi une nouvelle dimension qui la rendait soudainement plus séduisante, attractive... précieuse.

Les élèves ont, par ce détour, appris qu'on pouvait parler une même langue de différentes manières parce que celle-ci se transforme au fil du temps, se faisant ainsi mémoire d'un peuple, d'une époque.

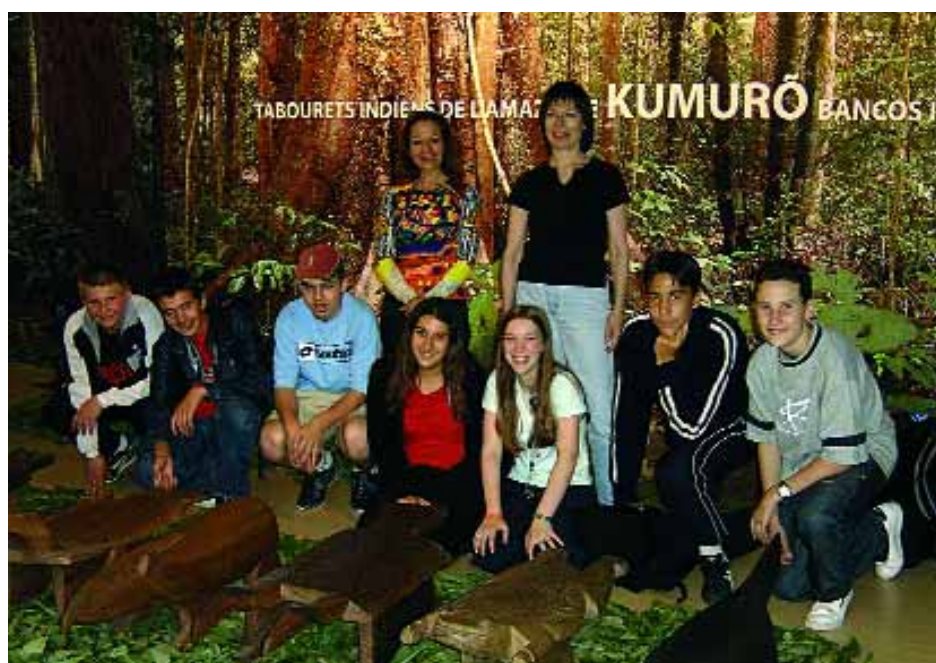
Portugal, Angola, Mozambique, Brésil. On y parle le portugais mais un peu différemment d'un continent à l'autre, d'une histoire à une autre. Esclavage, colonisation, guerre de libération, dictature, émigration ont laissé leur empreinte dans le parlé même de ces peuples.

Le portugais pratiqué au Brésil, le brésilien donc, les élèves l'ont découvert en participant à ce concours national «Saison du Brésil 2005». Ils ont choisi de proposer un site Internet bilingue

«Musiques sans frontières» dédié à la musique brésilienne. En sons et couleurs, ils nous dévoilent sur la toile ses aspects les moins connus, nous don-

montré en attribuant aux élèves de 4ème 7 le premier prix, un week-end dans la capitale parisienne.

Il faut souligner que les élèves ont



Les jeunes montatairiens ont remporté le 1er prix du concours national «saison du Brésil»

nant à voir un art dont la diversité est à l'échelle de ce pays, immense.

Mots croisés, jeux, charades, textes à trous, c'est plus de 50 jeux que les élèves ont construits à partir d'informations dénichées sur le Web avec l'aide précieuse de Jacqueline André, documentaliste au collège. C'est ainsi qu'ils ont voulu nous faire entrer dans cet univers artistique. Ils se sont répartis les thèmes avec les élèves de 3ème : certains ont travaillé sur le carnaval, d'autres sur les instruments de musiques, le chant ou la danse. «On connaissait des musiques sans savoir ce que c'était» avoue l'un d'entre eux. Ils ont également appris les principes de fonctionnement de quelques instruments spécifiques au Brésil.

Le jury du concours a apprécié. Il l'a

préféré renoncer à un jour supplémentaire à Paris pour permettre à l'ensemble du groupe de profiter de cette victoire : pour eux, il valait mieux deux jours tous ensemble, que trois jours à quatre. Bravo, c'est là un bel esprit de coopération et de solidarité, celui-là même qui semble avoir prévalu à la préparation de ce concours. Voilà donc un prix deux fois mérité !

Précisons enfin que la classe de 3ème 7 a participé pleinement à la création de ce site. S'ils ne sont pas lauréats, c'est parce qu'ils ne pouvaient pas concourir dans la même catégorie que la 4ème 7. L'ensemble de ce travail est consultable sur le site Internet : <http://www.ac-amiens.fr/etablisements/0601178e/M/SF/sommaire.htm>

Alors, n'hésitez pas à surfer sur le Web !

«Fête le Mur»

7 jeunes de Montataire de 9 à 12 ans ont participé au tournoi d'Arles de Tennis.

Grâce à l'association "Fête le mur" et au soutien actif de Yannick Noah, ce tournoi permet à des jeunes qui pratiquent le tennis sur les 19 sites "Fête le mur" de toute la France de se rencontrer. Outre la pratique du tennis les sept jeunes Montatairiens ont pu profiter pendant 5 jours des activités proposées par l'hôtel Maeva avec piscine, mini-golf, loto, soirée dansante et visite de la Camargue. Les jeunes étaient accompagnés par deux parents et par l'animateur du site de Montataire, Jean-Christophe Nabi.

Photo club de Montataire

Le club a repris ses activités depuis le jeudi 8 septembre 2005 à partir de 20 h 30 au Petit Château de Montataire (parking privé).

Venez nous rejoindre et participer à nos activités lors de nos réunions qui ont lieu le jeudi à partir de 20H30

- Initiation photo, notions de base.,
- Photo numérique et argentique
- Laboratoire noir et blanc
- Prises de vues en studio (Portrait, macro-photo, nature morte...)
- Travaux divers en commun.

Football club de Montataire

Le club de foot a repris ses activités. Pour s'inscrire se rendre le lundi de 18 h à 20 h au bureau du FCM stade Marcel Coene.

Liste de documents pour l'inscription des nouveaux joueurs :

- fiche d'inscription (fourni par le club)
- copie de l'extrait de naissance pour les moins de 18 ans
- copie de la carte d'identité recto/verso pour les plus de 18 ans
- 1 photo d'identité
- la charte sportive signée du joueur et des parents
- règlement de la cotisation :
 - 50 € adulte
 - 40 € pré-formation moins de 18 ans
 - 30 € animation moins de 11 ans
- copie de l'attestation de l'assurance scolaire
- autorisation parentale

Association «Femmes Solidaires»

Siège social : Femmes Solidaires - Espace Elsa Triolet - 2ème étage Avenue Anatole France (à côté de l'Ecole primaire Jacques Decour)
Permanences Femmes Solidaires
lundi/mardi/jeudi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur rendez-vous.

Prochaines manifestations

Vendredi 7 octobre : rencontre avec des Associations de femmes, à la Salle des Rencontres de l'Espace Elsa Triolet à 14 h 30.

Lundi 17 octobre : «24 heures de solidarité féministe» dans le cadre de la Marche mondiale des femmes 2005, à l'Espace Elsa Triolet.

Renseignements

Tél/fax : 03 44 27 54 08

Email :

femmes.solidaires.m@free.fr

Volley club : prise d'activités

Le volley club de Montataire vous propose des entraînements qui ont lieu salle Armand Bellard :

le lundi de 19 h à 21 h

le jeudi de 19 h à 21 h

Pour tout contact téléphoner à Benjamin Benoist, le nouveau président, au 06 60 53 63 77.

Activités municipales pour les retraités

Atelier manuel

- Présentation de l'atelier manuel Mercredi 12 octobre 2005 à la Résidence Maurice Mignon. entrée libre, pas d'inscription nécessaire

- Préparation de Noël en compagnie des usagers de la Maison sociale

Attribution des colis de fin d'année Conditions d'attribution pour l'année 2005 : Les personnes en retraite nées avant le 1er octobre 1945 pourront bénéficier du colis.

- Recherche de bénévoles atelier informatique

Un atelier informatique doit être ouvert pour les retraités : initiation à Internet et traitement de texte. Ludique, cet atelier doit avoir lieu le vendredi après-midi tous les quinze jours à partir du mois de novembre. Nous recherchons des bénévoles, afin de l'animer.

Prévenir et combattre le cancer

Vous vous posez des questions concernant la prévention et/ou les soins dans le domaine du cancer ?

Des professionnels (médecins du centre hospitalier de Creil et médecins libéraux), seront à votre disposition pour vous apporter des réponses. Témoignages, débat et lecture seront aux programmes de ces animations.

- Le 8 octobre 2005 à partir de 14 h à la médiathèque de la Faïencerie de Creil.

- Le 5 novembre 2005 à partir de 14 h à la médiathèque Maurice Schumann à Nogent-sur-Oise.

Programmes disponibles auprès des médiathèques de Creil et Nogent-sur-Oise ou par téléphone au 03 44 61 69 04.

Groupe communiste
et républicain

En cette rentrée de septembre, on ne peut rester insensible devant l'état de notre planète (fonte des glaces, tsunami, tremblements de terre, cyclones et tempêtes, etc...). La dernière en date l'ouragan Katrina qui vient de dévaster le sud des Etats-Unis. L'évaluation de l'ampleur de la catastrophe humanitaire et des dégâts matériels est encore impossible à chiffrer... Mais néanmoins un premier bilan peut-être dressé, surtout quand on réalise que les dégâts ont eu lieu chez la toute puissante Amérique.

Le cyclone lève le voile et donne le vrai visage de cette Amérique : un capitalisme aveugle et sans limite. Cette catastrophe démontre combien le libéralisme est dévastateur s'il n'est pas contrecarré par des valeurs et principes de solidarité. Ce qui fait défaut, c'est inévitablement l'absence de services publics ; énergie, transports, santé, éducation, justice, mais aussi moyen moderne de communication, logement, culture. Tous ces biens communs ont manifestement fait défaut aux populations les plus modestes, noirs de surcroît, alors que l'accès devait être assuré pour toutes et tous. Le service public restant le seul pilier de solidarité et levier d'efficacité sociale.

Il ne faut pas se méprendre l'UMP et son président en la personne de N. Sarkozy, l'ont bien compris, le libéralisme ne profitant qu'aux plus riches, c'est la raison pour laquelle, ils livrent une bataille contre le service public, car ces secteurs pourraient être une source phénoménale de profit pour le capital.

N. Sarkozy s'autorise même à s'en prendre à celles et ceux, chômeurs, précaires, personnes en grandes difficultés sociales et financières, les qualifiant de parias qui profitent du système. Il propose même un changement de notre modèle social. Et bien oui, nous disons aussi oui au changement : fin des inégalités, renforcement des services publics et abandon du libéralisme... C'est la signification du NON massif et majoritaire du 29 mai dernier dans notre pays et à Montataire avec 77,75% des exprimés.

Groupe communiste et républicain

Groupe socialiste
et républicain

Un plus pour les étudiants de Montataire

Depuis de nombreuses années, notre municipalité accorde des bourses aux jeunes montatairiens poursuivant leurs études après le baccalauréat. Nous sommes ainsi l'une des seules villes de Picardie à attribuer une bourse allant de 92 € à 229 €. Pourtant, nous étions quelques-uns à trouver quelque peu injuste de donner un montant identique de bourse - à quotient familial égal - à un étudiant continuant sa scolarité à Montataire qui n'a en effet que peu de frais (pas de logement à payer, carte de bus du S.T.A.C remboursée) et à un jeune poursuivant ses études à Paris ou Amiens -et parfois bien plus loin- qui doit régler chaque mois son loyer, son abonnement de train, ses transports en commun sur place etc.

Après plusieurs années d'attente, cette rentrée 2005-2006 est marquée enfin par la prise en compte de la distance entre le domicile et le lieu d'étude. Vous aviez été nombreux à réagir à un précédent article de Stéphane Godard, Maire adjoint aux Finances et à la Maintenance du Patrimoine pour demander comme lui plus d'équité et la prise en compte du coût supplémentaire engendré par des études loin du domicile familial.

Ainsi, le conseil municipal du 23 mai dernier a voté à l'unanimité l'attribution complémentaire d'une aide de 15 €, 23 €, 30 € ou bien 45 € (selon la distance) en plus du montant des bourses précédemment citées. Certains trouveront peut-être cette aide un peu «chiche» mais c'est un premier pas et n'hésitez pas à nous contacter pour nous dire ce que vous en pensez ! Nous prendrons en compte vos remarques à l'occasion du prochain vote des bourses municipales en 2006.

Marie-France Bissangou
Conseillère Municipale P.S

03 44 64 44 37

Groupe
«Montataire
Pour Tous»

Nous nous sommes entretenus avec Jean-Pierre Mercier, Président du groupe Montataire Pour Tous.

Le conseil municipal de Montataire est composé de 33 élus.

Le Maire, 9 adjoints et 23 conseillers municipaux. Normalement, tous ont la volonté de gérer au mieux notre ville et de donner satisfaction aux habitants.

Le maire reçoit une indemnité qui équivaut au salaire d'un cadre dans une entreprise (et je trouve cela tout à fait justifié compte tenu de la charge du travail et de la responsabilité).

Les adjoints reçoivent également une indemnité qui équivaut environ au montant d'un SMIC.

Les conseillers municipaux ne perçoivent aucune indemnité. Les conseillers participent donc bénévolement (sur leur temps personnel) à la gestion de la ville.

Certains ont une vie professionnelle et ne peuvent pas forcément assister à toutes les réunions auxquelles ils sont conviés (précisons par exemple que nous, dans l'opposition, c'est seulement une semaine avant que nous savons la date du conseil municipal et que nous recevons l'ordre du jour).

Certains élus, peu de temps après leur élection ont cessé, sans explication, de participer à la gestion de la ville et c'est bien regrettable.

Pour qu'un conseil municipal puisse avoir lieu il faut la présence de la moitié des élus plus 1 c'est à dire 17.

Lors du conseil du 27 juin 2005, beaucoup d'élus étaient excusés (vacances, autres réunions, vie professionnelle, etc...) nous étions seulement 17 ! Juste ce qu'il faut pour ne pas annuler ou reporter ce conseil. Les 17 élus étaient représentés de la façon suivante : 52% des élus de la majorité et plus de 66% du groupe Montataire pour Tous, signe s'il en était besoin que notre slogan est tout à fait approprié :

Utile et Complémentaire.

Jean-Pierre Mercier

La contribution du groupe «Montataire à gauche 100%» n'est pas parvenue à la rédaction

Un principal poète et terrien

La rentrée scolaire nous donne l'occasion de rencontrer Jean-Marc Dupuich, Principal au collège Anatole France. Passionné par la poésie et l'éducation, il est ancré dans une identité marquée par la diversité des cultures le monde rural.

Ce sont sans doute ses grands-parents, paysans, qui lui ont transmis son amour de la terre et son attachement à l'environnement. Il a vécu la fin de la paysannerie et garde de cette époque une douce nostalgie et sa vocation d'enseignant : «le métier d'enseigner et de cultiver sont proches. L'un apporte les nourritures terrestres, l'autre les nourritures intellectuelles» confie-t-il.

Alors au fil du temps, une autre passion va naître, celle de la littérature, de la poésie, de la langue... Passion pour les lettres et une immense curiosité pour l'étranger qui le conduit, après des voyages en Orient, d'abord à Moscou pour son premier poste d'enseignant de français. Il y passe trois ans. La capitale moscovite l'attire : pleine d'histoire, villageoise elle se prête volontiers à la flânerie. Après une année au lycée français de Caracas, il est nommé dans l'Oise qu'il ne quittera plus non sans regretter de ne pas avoir réalisé son premier rêve : enseigner en Grèce. Quoi de plus normal pour un professeur de lettres allez-vous penser ! Pourtant, ce n'est pas l'unique raison : Jean-Marc Dupuich ressent une véritable attirance pour la Méditerranée, pour



«les Méditerranées» précise-t-il. Lieu de brassage et de passage de civilisations. Tant et si bien qu'elle lui a inspiré un long poème enrichi de son séjour au Liban... juste avant le voyage en Palestine. Il garde en mémoire à quel point «ce fut important d'aller à la rencontre des Palestiniens. Tout simplement parce qu'on ne peut pas être insensible à leur sort. Ils nous donnent une incroyable leçon d'histoire. Émouvant, aussi, de se retrouver dans ce lieu mythique qu'est Jérusalem». Et puis la Méditerranée y est si proche...

Oui, la poésie fait partie de sa vie. Pour ce principal de collège qui a appris à lire dans un recueil de poésie, «c'est d'abord un art de vivre, une manière de regarder le monde, de nous observer à distance».

Alors, bien entendu, il lance le «Printemps des poètes», partout où il passe. Pour transmettre un peu de cette manière de regarder le monde. Pas plus douce, pas plus dur, juste autrement. Est-ce que cela contribue à remplir cette responsabilité qu'il

dit incomber à l'école, celle «d'armer les enfants le mieux possible pour aller vers leur vie d'adulte. C'est ici qu'ils apprennent la liberté, la leur et celle des autres» ?

Il lance donc «le printemps des poètes» sitôt arrivé au collège Anatole France où il occupe son premier poste en tant que principal, après quatre ans comme adjoint à Nogent et une vingtaine à enseigner les lettres. C'est une fonction dans laquelle il se sent bien; «ce qui me plaît, c'est de lancer des actions, d'aider ceux qui ont des projets à les réaliser. Je me considère comme un facilitateur. Et c'est très enthousiasmant de travailler avec les adultes. Tout le monde est concerné pour redonner aux jeunes foi dans l'avenir : agents de service, enseignants, vie scolaire, personnel administratif...»

Etat Civil

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Mai 2005

LEVEL Jessy, le 18,
DA SILVA Alex, le 28,
CHERFILS Noah, le 29.

Juin 2005

MOHAMED RAFFY Faysal, le 9,
PLANAS SALICRU Maily, le 19,
DELATTRE Morgane, le 22,
ABDOULSSAMADOU Nassira, le 27.

Juillet 2005

SCHILLACI Alessandro, le 2,
BETTAHAR Ferial, le 6,
QUENON Salomé, le 13,
IBRAHIM SAYAD Shaihenaz, le 16,
SELLOUMA Driss, le 25,
AROUMOUGAME anne-Smita, le 27,
SALOMON Hind, le 28.

Août 2005

MENNEL--PARPAILLON Kurtys, le 10,
DEBOVE Beyline, le 12,
JEAN Mathéo, le 20,
ÇELIK Hadi-Nur, le 21.

Ils se sont mariés

Juin 2005

BERNARD Pascal et GILLES Monique, le 4,
LEMAIRE Matthieu et FAUCON Céline, le 4,
BENSOUNA Mohamed et AURIAULT Dominique, le 4,
GAMEIRO LOPES Daniel et DE MATOS Sylvie, le 11,
DAMBREVILLE Vincent et DUEZ Sabrina, le 11,
JOYES Arnaud et VITRY Sandrine, le 11,
HOUNA Hassan et AMBARKI Noura, le 11,
DAMINELLI Sébastien et DRAUX Christelle, le 18,
BESOFI BOKOLI José et MULANGA KAPINGA, le 18,
SANNIEZ Philippe et BENOIT Brigitte, le 25,
DELCUSE Stéphane et BONNELLE Stéphanie, le 25,
RIBEIRO DOS SANTOS RAZO Jorge et SANNIER Sabine, le 25.

Juillet 2005

OUALAOUCH Omar et KADDOURI Asmae, le 1^{er},
SOW Al Hassan et ROY Emilie, le 2,
TOLO Mahamadou et BAGAYOKO Fatoumata, le 16,
DAIME Farid et MEHAULT Christelle, le 16,
AKABLI Fouzi et DUHOUC Charlotte, le 16.

Août 2005

BELARBI Abdelkader et BOUKHARI Rahima, le 8,
LOÏAL Edwige et RIESTER Danièle, le 27.

Ils sont décédés

Juin 2005

DELAVIGNE René, 74 ans, le 9,
PROUST Elie, 83 ans, le 9,
GORKIEWIEZ Casimir, 82 ans, le 10,
GONZALEZ Alain, 45 ans, le 15,
BIELAK Franck, 51 ans, le 24.

Juillet 2005

DUHEM Pierre, 80 ans, le 12,
STOPIN Guy, 48 ans, le 16,
KICKENS Valentin, le 23,
CANO ROCA Manuel, 71 ans, le 26,
SOUCHU Gilbert, 77 ans, le 28.

Août 2005

STÉPHAN Pierre, 71 ans, le 8,
CROCHET Georges, 71 ans, le 9,
DEWISPELAERE Jean, 74 ans, le 13,
MAYER Otto, 84 ans, le 13,
DERBAISE Yolande, 82 ans, veuve GRUNY, le 14,
CAHARD Françoise, 66 ans, épouse RUELLE, le 15,
PISNANE Janine, 69ans, le 15,
DROMAS Françoise, 49 ans, le 19,
ROUZIER Henri, 83 ans, le 20,
FANCHON Michel, 58 ans, le 22,
CHAPPAZ Francine, 51 ans, épouse INNOCENT, le 28,
BIETTE Ernest, 87 ans, le 30.

Brèves

Tenue de la liste électorale

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique. Est inscrit sur la liste électorale l'électeur qui en fait la demande.

Les jeunes gens âgés de 18 ans sont en principe inscrits d'office. Cependant, les listes qui nous sont transmises sont parfois incomplètes. Veuillez vous assurer de votre inscription auprès du service «Elections» de la Mairie.

Lorsque vous déménagez, vous devez penser à nous signaler votre nouvelle adresse.

La dernière consultation électorale nous a permis de constater que bon nombre de personnes oublient de nous signaler leur changement d'adresse.

En 2007, le service «Elections» procédera à une «refonte»; c'est-à-dire que seront imprimées et envoyées de nouvelles cartes électorales. Si votre adresse est erronée, vous ne la recevrez pas !

Pour l'inscription comme pour un changement d'adresse il faut vous présenter personnellement en mairie avant le 31 décembre muni des documents suivants :

Pour les citoyens français

- la carte nationale d'identité ou une pièce d'identité et la preuve de la nationalité française,

- un justificatif du domicile à vos nom et prénoms.

Pour les ressortissants de la Communauté Européenne

- la carte de séjour,

- un justificatif de domicile à vos nom et prénoms,

- une attestation sur l'honneur manuscrite indiquant que l'intéressé jouit de ses droits civiques dans son pays.

Rescensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en octobre, novembre, décembre 1989 doivent se présenter en mairie pour se faire recenser avant le 31 décembre 2005.

Se munir :

- du livret de famille des parents,

- de la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française,

- d'un justificatif de domicile.

Il leur sera remis une attestation de recensement à fournir lors de l'inscription à tous les examens et concours y compris le permis de conduire.

DU 20 SEPTEMBRE
AU 13 NOVEMBRE 2005
DANS TOUTE LA PICARDIE

“ les Semaines Régionales de l'ENVIRONNEMENT ”

>> EFFET DE SERRE
ET CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Expositions, randonnées, découvertes
plus de 200 manifestations près de chez vous !